

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 04 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le quatre du mois de juin, à dix heures, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Michel BOUAT, Jean-Paul RAYNAUD.

Participent à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental,
Colonel Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint,
Mme Nathalie TOULZE, cheffe du service assemblées et contentieux.

Absent excusé :

Mme Sylvie BIBAL-DIOGO.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 4 / présents : 3 / votants : 3.

Date de la convocation : 29 mai 2020.

~~~~~  
**RAPPORT N°039/BUR – 06/20**

**OBJET : Transformations de postes**

Le président rappelle la délibération du CASDIS du 31 octobre 2007 confirmant la délégation de compétence au bureau du CASDIS des transformations de postes et d'avancements de grade à effectifs constants. Dans ce cadre, il est envisagé de transformer le tableau des effectifs concernant deux filières, étant entendu que ces transformations, qui sont le préalable à la nomination d'agents sur les grades, respectent les grades maximums fixés par délibération du CASDIS du 13 février 2019 portant sur l'organigramme et que le coût de ces avancements est prévu au budget 2020.

Concernant la filière sapeur-pompier

Suite à la réussite, fin février 2020, au concours de Lieutenant de 2<sup>de</sup> classe d'un adjudant occupant un poste de lieutenant de 2<sup>de</sup> classe, il est proposé les transformations suivantes à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 :

| <b>Filière sapeur-pompier professionnel</b> | <b>Nombre de postes actuels ouverts</b> | <b>Nombre de postes après transformation</b> | <b>Date</b>               |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------|
| Lieutenant de 2 <sup>de</sup> classe        | 5                                       | 6                                            | 1 <sup>er</sup> mars 2020 |
| Adjudant                                    | 98                                      | 97                                           |                           |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>103</b>                              | <b>103</b>                                   |                           |

### Concernant la filière technique

Un adjoint au chef de service préparation opérationnelle du grade d'ingénieur et en charge principalement de l'administration du système d'information géographique quitte le SDIS 81 par voie de mutation. Son poste qui a été légèrement modifié sera occupé par un technicien du même service. Il est proposé de transformer le poste d'ingénieur en poste de technicien.

Par ailleurs, et pour permettre l'arrivée d'un nouvel agent recruté en tant que technicien contractuel au service préparation opérationnelle pour effectuer un travail d'études de dossiers de prévision, il est proposé de transformer le poste actuellement vacant de technicien principal 1ère classe en poste de technicien comme suivant à compter du 1er juillet :

| Filière technique                | Nombre de postes ouverts | Nombre de postes après transformation | Date                         |
|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| Ingénieur                        | 2                        | 1                                     | 1 <sup>er</sup> juillet 2020 |
| Technicien principal 1ère classe | 6                        | 5                                     |                              |
| Technicien                       | 3                        | 5                                     |                              |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>11</b>                | <b>11</b>                             |                              |

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- de valider les transformations de postes telles que proposées.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,

Michel BENOIT

#### Délais et voies de recours :

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.*

*le Tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>*

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040- 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou – CS 92040- 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité